



FICHE D'INFO

Soutien risques psychosociaux

Des solutions constructives vous sont proposées en vue de faire face aux risques psychosociaux au travail :

- soutien pour votre politique ;
- conseils ;
- formations ;
- analyses des risques ;
- soutien à vos collaborateurs.

Pourquoi ?

Les risques psychosociaux sont présents dans chaque organisation. Ils sont susceptibles d'exercer un impact négatif tant au niveau individuel (stress, angoisses, plaintes physiques,...) qu'au niveau collectif (mauvaise ambiance, conflits, absentéisme plus fréquent,...).

Pour qui ?

S'attaquer aux risques psychosociaux de façon structurelle n'est pas seulement une obligation légale. Il s'agit également d'un défi constant à relever par chaque organisation. Notre soutien ciblé vous permet d'y faire face de manière efficace.

Comment ?

Mensura vous offre un soutien à différents niveaux :

- implémentation, en votre compagnie, d'une politique psychosociale ;
- participation à des groupes de travail, dispense de conseils et d'informations, formation des dirigeants et du CPPT en ce qui concerne les risques psychosociaux ;
- réalisation d'une analyse des risques ou soutien de cette analyse sur base d'une méthode adaptée ;

- formation et soutien des personnes de confiance ;
- suivi des interventions psychosociales demandées par des collaborateurs (niveaux formel et informel).

Résultat

Le bien-être psychosocial au sein de votre organisation est amélioré. Vos collaborateurs se sentent bien dans leur peau. Ils restent motivés et dévoués.

En pratique

Utilisez les documents suivants que Mensura met à votre disposition :

- textes de loi et Arrêté Royal ;
- exemple d'une procédure interne que vous devez reprendre dans le règlement du travail ;
- exemple d'un registre dans lequel les faits impliquant des tiers doivent être consignés ;
- les adresses et coordonnées de Mensura, des services d'inspection et des services d'aide aux victimes.